

RICA - RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE

Les résultats économiques des exploitations agricoles du Centre-Val de Loire en forte hausse en 2021

Après deux années de baisse, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS) est en forte hausse en Centre-Val de Loire à 93 400 € en moyenne, toutes orientations technico-économiques des exploitations (Otex) confondues, soit + 72 % par rapport à 2020.

Il reste supérieur à celui de la France métropolitaine qui s'établit à 67 130 € en 2021, en hausse de 28 %. L'EBE est un indicateur des ressources dégagées par le processus de production, après paiement des charges d'approvisionnement et de personnel mais avant amortissement (charges déductibles mais non décaissées).

Toutes les orientations productives sont en hausse, certaines plus que d'autres. Les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux sont les premières à bénéficier de cette embellie (+ 106 %). Dans une moindre mesure, la viticulture, qui avait connu les plus fortes baisses ces deux dernières années, voit son résultat augmenter de 26 %. Enfin, ce sont les bovins viande qui affichent la plus faible hausse avec un résultat en progression de 11%.

En France

Ce sont 7 412 exploitations qui ont été enquêtées pour l'exercice comptable 2021. Cet échantillon représente 306 940 exploitations qui contribuent à plus de 99 % à la production brute standard (PBS) et qui utilisent 95 % de la surface agricole totale.

En 2021, malgré la crise sanitaire persistante et des événements climatiques défavorables pour certaines cultures, à 67 130 € en moyenne, l'EBE par ETPNS s'établit à un niveau nettement supérieur à la moyenne des 10 dernières années (56 690 €). Cela s'explique par la hausse globale des prix agricoles ainsi que de bons niveaux de production dans certaines filières. Seules les

filières maraîchères (- 10 %) et porcines (- 17 %) connaissent une baisse de leurs résultats. Baisse des volumes et des prix expliquent cette dégradation.

En Centre-Val de Loire

Avec un EBE par ETP non salarié de 93 400 €, le Centre-Val de Loire remonte à la 2^e place au classement des régions de France métropolitaine.

Céréales, oléagineux, protéagineux : de bonnes récoltes et des prix en hausse conduisent à une forte progression des résultats en 2021

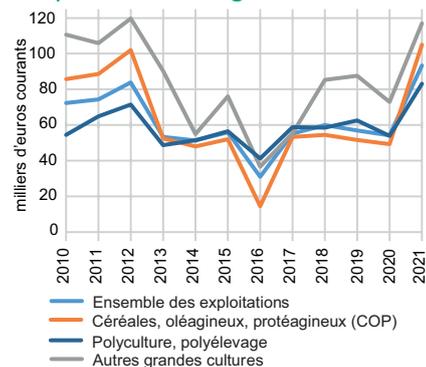
À 105 000 €, l'EBE par ETP non salarié des céréaliers du Centre-Val de Loire augmente de 106 % en 2021 (49 200 €

en 2020) et reste au-dessus de la moyenne nationale (83 200 €).

La valeur de la production par ETP non salarié passe de 132 200 € à 198 200 €. Les volumes récoltés sont en net rebond par rapport à 2020, année marquée par une baisse de rendement suite aux mauvaises conditions climatiques.

Rendement et surface en hausse conduisent ainsi à une progression de 40 % de la production de blé tendre. Quant aux orges, alors que les surfaces reculent, leur production croît de 21 % grâce à une hausse de rendement, supérieur de 10 quintaux à la moyenne quinquennale. Idem pour le maïs grain dont les surfaces reculent de 17 % mais pour lequel la

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des productions végétales



Source : Agreste - RICA 2010 - 2021

hausse des rendements conduit à une stabilité de la production. Enfin, le colza affiche également une production en forte hausse à + 24 %.

Les volumes sont valorisés par des cours des céréales qui atteignent des niveaux records (+ 25 % pour le blé tendre, + 31 % pour l'orge de mouture et + 35 % pour le maïs en moyenne entre 2020 et 2021). La reprise de l'économie mondiale a en effet accentué la demande après une relative détente des cours au printemps favorisée par la chute des prix russes.

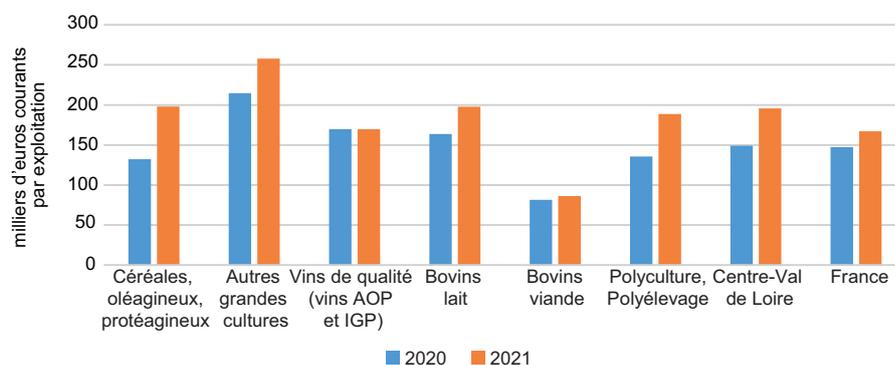
Les charges d'approvisionnement n'ayant que faiblement progressé en 2021 (+ 4 %) par rapport à la hausse de la production (+ 49 % en valeur), la valeur ajoutée des céréaliers du Centre-Val de Loire connaît une hausse record de 176 % à 111 600 € en moyenne par exploitation contre 41 100 € en moyenne en 2020.

Les « autres grandes cultures » à nouveau en hausse après le recul de 2020

Les « autres grandes cultures » affichent un EBE par ETP non salarié en hausse en 2021 à 116 700 €. Il s'agit du résultat le plus élevé parmi les principales orientations productives de la région, même si la hausse de 67 % est moindre que celle des céréaliers.

Malgré un recul des surfaces régionales de betteraves de 10 %, la forte hausse du rendement, associée à des cours du sucre blanc soutenus, permet à

Une production par ETP non salarié en hausse en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2020 - 2021

la production par ETP non salarié de gagner 24 % en un an. À noter que l'année 2020 avait été marquée par une pression exceptionnelle de pucerons porteurs de la jaunisse qui avait fortement impacté les rendements alors que l'utilisation de semences traitées aux néonicotinoïdes était interdite pour la première fois. Dans le même temps, la récolte de pommes de terre progresse de 4 % par rapport à 2020, suite à une hausse des surfaces.

Une récolte viticole en baisse mais des résultats qui progressent

Si globalement la production régionale de vin est inférieure de 35 % en volume par rapport à la récolte 2020, les rendements sont très hétérogènes et les prix en hausse sur la campagne 2021/2022. L'année 2021 a en effet été marquée par une succession d'aléas, d'abord météorologiques, puis sanitaires. Aux fortes gelées en avril ont succédé des épisodes orageux, de grêles et de pluies abondantes en été. L'excès de précipitations a favorisé le développement du mildiou et autres maladies cryptogamiques.

Mais la reprise de l'activité commerciale après le repli lié à la pandémie agit positivement sur la valeur de la production. La demande est ainsi soutenue à la fois par la hausse de la consommation nationale (réouverture des cafés-restaurants) et par la progression des exportations (suppression des taxes américaines). Les prix en baisse sur la campagne

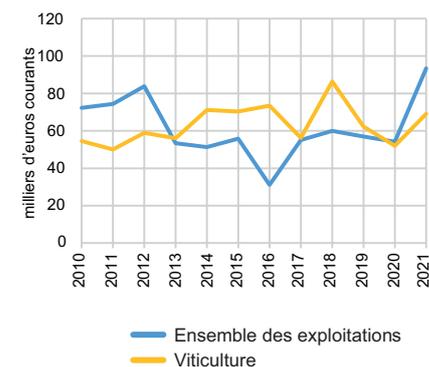
2021 (allant du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021) remontent sur la campagne 2022 et valorisent les stocks fin 2021.

Au final, la production régionale est quasi stable en valeur avec + 3 % en 2021.

La valeur ajoutée est en revanche en baisse, 105 500 € en moyenne par exploitation viticole en 2021. Elle est inférieure à la moyenne régionale de 110 000 € alors qu'elle était la plus élevée de l'ensemble des orientations productives en 2020. Cela est dû à une hausse des charges d'approvisionnement de 9 %, plus de 2 fois plus importante qu'en moyenne régionale (4 %).

Les subventions d'exploitation, avec notamment les aides COVID et les aides liées au gel, ont plus que doublé en 2021, passant de 7 700 € à 20 900 € en moyenne par exploitation viticole. Cela explique le rebond de l'EBE par ETP non salarié qui s'élève à 69 000 €, soit une progression de 26 %.

Évolution de l'EBE/ETP non salarié en viticulture



Source : Agreste - RICA 2010 - 2021

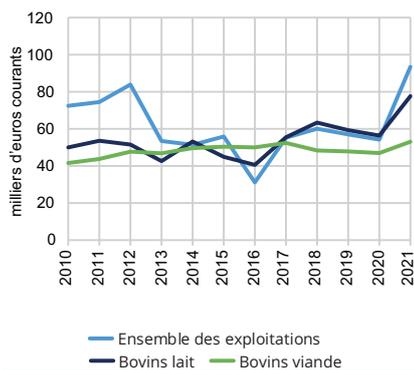
Élevages bovins : l'augmentation des cours profite aux éleveurs de bovins lait et viande

En 2021, la valeur de la production des éleveurs de bovins lait augmente de près de 20 %. La hausse du prix moyen du lait de vache (+ 2,9 %) explique ce résultat alors que les livraisons de lait depuis le Centre-Val de Loire sont en baisse (- 1,9 %). Le nombre d'exploitations productrices diminue dans la région tandis que l'on assiste à une décapitalisation des cheptels dans l'Union européenne. La baisse des volumes collectés conduit logiquement à une hausse du prix de lait.

La valeur ajoutée progresse également pour s'établir à 128 700 € en moyenne par exploitation (+ 53 %) malgré la hausse des charges d'approvisionnement (+ 6 %). Enfin, l'EBE par ETP non salarié des exploitations spécialisées en bovins lait affiche une belle remontée à 77 800 €, soit + 43 % par rapport à 2020. Il se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale de 67 700 €.

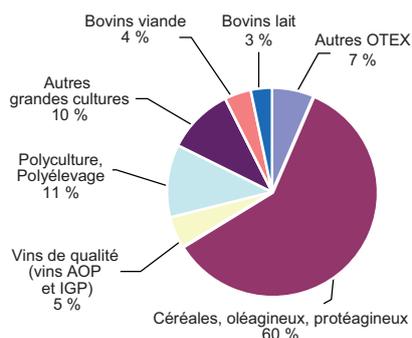
Les éleveurs de bovins viande affichent toujours le résultat le plus bas toutes orientations confondues (53 100 €), même si celui-ci progresse de 10,6 %. À noter que la valeur de la production augmente en 2021 de 13,2 % grâce à une évolution favorable des cours dans toutes les catégories bovines. Là encore, la réouverture des restaurants au printemps 2021 a relancé la demande tandis que l'offre s'est contractée suite à la décapitalisation des cheptels et à la pénurie de jeunes bovins qui en a découlé.

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des éleveurs de bovins



Source : Agreste - RICA 2010 - 2021

Répartition par OTEX de l'EBE total dans le Centre-Val de Loire en 2021



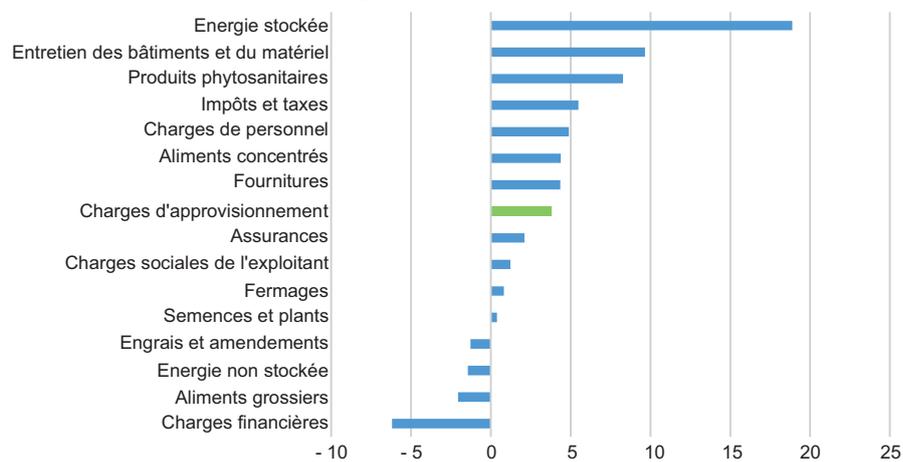
Source : Agreste - RICA 2021

En lien avec la situation conjoncturelle et l'évolution des résultats par orientation productive, la viticulture ne représente plus que 5 % de l'EBE total de la région Centre Val de Loire. Ce chiffre est en baisse depuis 2018 où il atteignait 10 %. Les céréales, oléagineux et protéagineux (COP) en revanche passent la barre des 50 % et atteignent 60 % de l'EBE total en 2021.

Des charges d'approvisionnement en hausse

Les charges d'approvisionnement s'élèvent à 83 000 € en moyenne par exploitation. Elles sont en hausse de 4 % en 2021. Cela s'explique notamment par la forte augmentation des charges liées à l'utilisation des produits phytosanitaires (+ 8 %), et plus particulièrement en viticulture (+ 22 %) dans un contexte sanitaire perturbé. Ce sont les charges de carburants et combustibles stockés, après 2 années de baisse, qui connaissent la plus forte hausse (+ 19 %).

Évolution des principales charges en Centre-Val de Loire entre 2020 et 2021*



* Évolution à échantillon constant
Source : SSP - Principaux résultats RICA 2021

Une forte hausse du solde disponible en 2021

Après la baisse des résultats économiques en 2020, le net rebond de 2021 conduit logiquement à une progression des ressources disponibles pour l'ensemble des orientations productives.

Une fois déduites de l'EBE (93 400 € en moyenne par ETP non salarié) les charges financières (2 300 € en moyenne par ETP non salarié), les remboursements en capital des emprunts à moyen et long terme (32 900 €) et les cotisations sociales de l'exploitant (9 700 € en moyenne), **le solde disponible par exploitant s'établit à 48 500 €**, contre 19 900 € en 2020.

Portée par les très bons résultats en COP et autres grandes cultures, respectivement 58 700 € et 66 500 € de solde disponible par exploitant en 2021, la moyenne régionale est nettement supérieure à la moyenne nationale de 35 200 €. Ce disponible peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Cette hausse de 132 % doit néanmoins être mise en regard des 2 années consécutives de baisse, - 6 % en 2019 et - 22 % en 2020. De même, les ressources disponibles des différentes orientations productives affichent des niveaux disparates.

Ainsi, les élevages de bovins viande, avec un EBE structurellement plus faible, ont également le solde disponible le moins élevé (21 900 €).

Recul du taux d'endettement en Centre-Val de Loire

Au niveau national, le taux d'endettement moyen des exploitations (rapport des dettes sur le total de l'actif) recule de 1,7 points et s'établit désormais à 41 %. La dynamique décroissante observée depuis 2016 reprend donc son cours après le léger rebond de 2020.

La tendance est la même en Centre-Val de Loire, avec un taux d'endettement moyen de 45 % (- 5 points). Les céréaliers connaissent la plus forte baisse avec - 8 points et un taux de 40 %, tandis que les bovins viande affichent un taux stable qui reste le plus faible des orientations productives de la région (36 %).

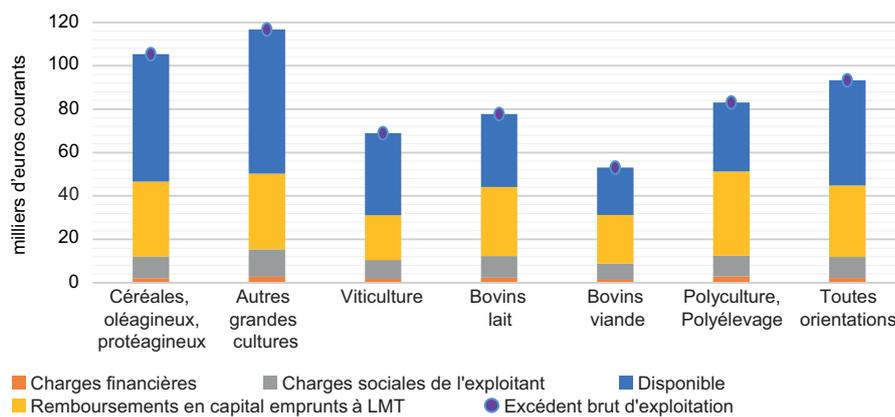
Stabilité des subventions en Centre-Val de Loire

En 2021, le montant moyen des subventions reçues par les exploitations du Centre-Val de Loire est en très légère augmentation de 0,9 % (38 200 €). Il est supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 33 800 €. Ce sont les subventions qui ne relèvent pas des premier et second piliers de la PAC, telles les aides de crise ou les calamités agricoles, qui expliquent cette hausse.

En moyenne, 94 % des exploitations de Centre-Val de Loire perçoivent des subventions en 2021. Pour les exploitations bénéficiaires, les subventions d'exploitation représentent en moyenne par exploitation près de 13 % des produits courants (hors produits exceptionnels) contre 16 % en 2020.

Le montant moyen des subventions reçues varie d'une orientation à l'autre. Il est encore le plus élevé pour les éleveurs de bovins viande, avec 62 800 € en moyenne.

Solde disponible par exploitant en 2021, par orientation productive

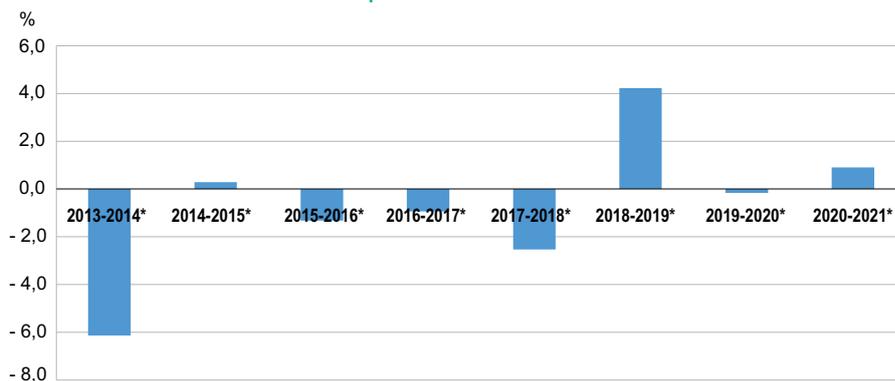


Source : SSP - Principaux résultats RICA 2021

La contribution des aides au total de leurs produits courants est aussi la plus élevée, à 35 %. Concernant les viticulteurs, 95 % d'entre eux ont perçu des subventions en 2021. Elles représentent cette année près de 8 % de leurs produits courants (contre 4 %

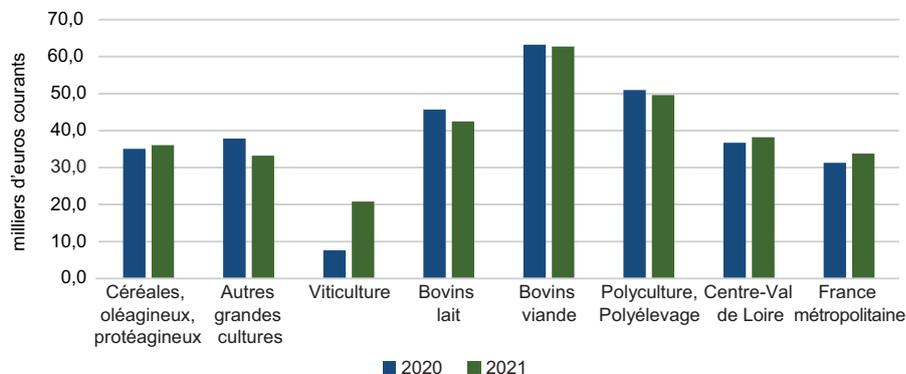
en 2020), du fait notamment de la hausse des indemnités reçues suite au gel. Enfin, les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux perçoivent en moyenne 36 100 €, ce qui représente 13 % de leurs produits courants.

Évolution des subventions d'exploitation dans le Centre-Val de Loire



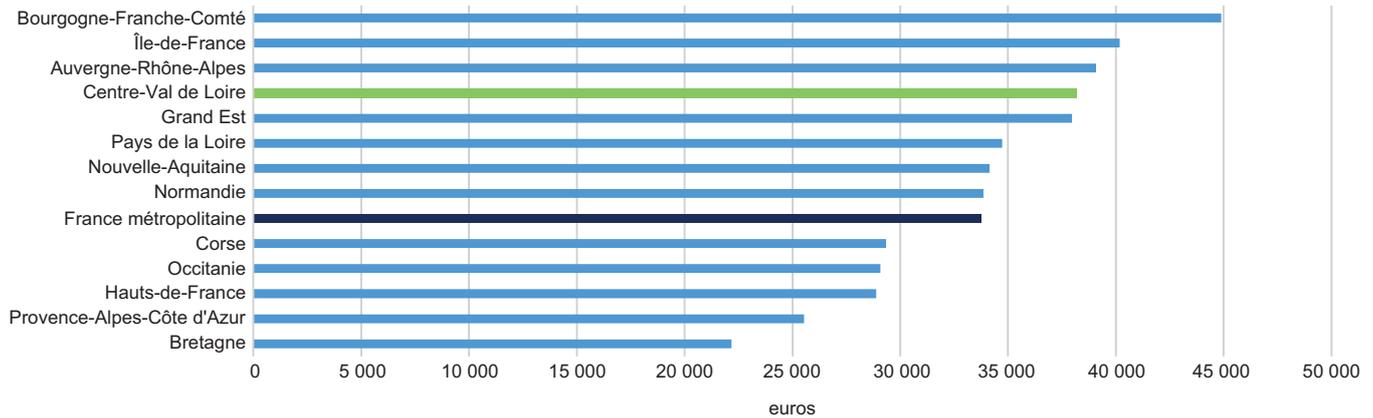
*Évolution à échantillon constant
Source : Agreste - RICA 2013 - 2021

Subvention moyenne par exploitation en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2020 - 2021

Montant moyen des subventions perçues par exploitation en 2021



Source : Agreste - RICA 2021

Principaux résultats 2021 par orientation en Centre-Val de Loire

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire												France métropolitaine			
	Céréales, oléagineux, protéagineux		Autres grandes cultures		Vins de qualité (AOP et IGP)		Bovins lait		Bovins viande		Polyculture et Polyélevage		Toutes exploitations		Toutes exploitations	
	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)	2021	Évol. 21/20 (%)
Caractéristiques générales																
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	130		40		41		19		24		46		382		7 159	0
Nombre d'exploitations représentées	9 908		1 384		1 100		481		1 189		1 937		17 266		300 116	0
Surface agricole utilisée (en ha)	153,4	0,79	132,6	0,12	26,29	0,63	135,6	-0,76	171	0,94	168,7	1,41	139,1	0,47	92,47	1,06
dont SAU en fermage	134,2	0,65	125	0,25	21,49	-2,77	126,4	-2,9	162	0,99	148,2	2,9	123,7	0,15	77,89	0,58
Effec. animaux en unité gros bétail (UGB)	8,32	-3,26	6,21	-0,48	0		126,8	-2,4	151,4	-3,9	106,2	0,42	45,77	-0,52	80,15	-4,61
Nombre d'unité de travail annuel (ETP)	1,34	1,54	1,77	2,7	3,12	4,68	2,51	2,87	1,51	-2,7	2,12	-2,45	1,79	0,56	1,97	-0,5
dont ETP non salariée (ETPNS)	1,2	1,71	1,33	1,56	1,35	4,62	1,83	-5,76	1,36	0	1,47	-2,05	1,3	0	1,36	-1,45
Soldes intermédiaires de gestion																
Production de l'exercice	237,8	49,3	343,1	25,5	229,2	3,1	361,8	19,0	117,4	13,2	277,4	25,0	254,5	31,5	227,5	12,5
"+" Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	-28,1	0,6	62,5	0,1	-63,6	1,0	61,5	0,1	0,0	0,2	-23,1	0,4	-9,3	0,3	-9,1
"-" Charges d'approvisionnement	75,0	3,7	107,2	6,2	44,0	8,8	133,0	5,7	55,4	0,0	102,1	4,9	83,0	3,8	77,4	5,0
"-" Autres achats et charges externes (n.c. fermages)	51,7	12,2	84,7	0,0	79,9	6,7	101,1	6,8	34,2	-0,5	70,6	2,4	62,0	8,4	63,7	3,9
"=" Valeur ajoutée hors fermage	111,6	176,5	151,8	74,5	105,5	-1,4	128,7	53,2	27,8	106,7	105,0	85,6	110,0	94,0	86,7	28,4
"+" Subventions d'exploitation	36,1	-1,0	33,2	-4,5	20,9	208,9	42,5	-7,6	62,8	-8,9	49,6	-1,3	38,2	0,9	33,8	8,1
"-" Fermages	18,8	0,8	20,6	0,2	11,5	-2,6	15,7	3,3	14,9	2,4	18,0	2,4	17,2	0,8	14,6	1,3
"-" Impôts et taxes	2,6	12,9	2,8	-6,6	2,7	-1,8	2,4	11,5	1,2	10,2	2,7	-10,2	2,5	5,5	2,2	2,3
"-" Charges de personnel	2,7	9,9	11,5	-0,3	39,5	3,7	13,5	20,4	3,3	-17,1	15,5	16,7	11,1	4,9	14,7	4,1
"=" Excédent brut d'exploitation	126,4	109,0	155,3	69,5	93,1	31,5	142,4	34,3	72,3	10,6	122,1	46,2	121,4	70,9	92,1	29,2
"+" Transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,2	0,0	0,1	-27,8	0,2	-23,5	0,6	30,0	0,0	0,0	0,2	10,5	0,2	5,3	0,2	-7,7
"-" Dotations aux amortissements	29,0	-6,0	44,8	-1,2	34,9	4,4	50,3	0,7	32,9	1,8	43,4	6,2	34,2	-0,6	33,7	1,6
"=" Résultat d'exploitation	97,6	226,3	110,5	142,1	58,5	52,7	92,7	63,8	39,3	19,2	78,9	81,6	87,4	136,8	58,7	52,6
"+" Produits financiers	0,7	-47,4	1,0	-20,7	0,4	-14,3	0,4	-33,9	0,1	-58,8	0,9	-22,4	0,7	-38,2	0,5	-18,8
"-" Charges financières	2,5	-5,2	3,7	-7,9	2,4	-5,3	4,3	-11,5	2,0	-18,7	4,4	0,0	3,0	-6,2	2,8	-3,8
"=" Résultat courant avant impôts (RCAI)	95,8	235,9	107,8	151,0	56,5	55,8	88,9	69,7	37,5	21,5	75,4	88,0	85,1	144,4	56,4	55,8
ETPNS	1,2	1,7	1,3	1,6	1,4	4,6	1,8	-5,8	1,4	0,0	1,5	-2,1	1,3	0,0	1,4	-0,5
EBE par ETPNS	105,3	106,2	116,7	66,9	69,0	26,2	77,8	42,6	53,1	10,6	83,1	48,9	93,4	71,6	67,7	30,6
RCAI par ETPNS	79,8	231,3	81,0	147,2	41,8	49,6	48,6	80,2	27,6	21,5	51,3	91,5	65,4	145,4	30,2	57,4
Revenu disponible	70,4	207,9	88,4	125,9	51,1	47,4	61,6	101,7	29,7	33,1	46,8	79,7	63,0	130,7	47,8	62,8
"=" Excédent brut d'exploitation	126,4	109,0	155,3	69,5	93,1	31,5	142,4	34,3	72,3	10,6	122,1	46,2	121,4	70,9	92,1	29,2
"-" Charges sociales de l'exploitant	11,9	6,8	16,9	-2,7	11,8	-17,5	18,2	-4,7	10,0	4,7	14,0	8,6	12,6	1,2	11,2	0,4
"-" Remboursements en capital emprunts à LMT	41,6	87,2	46,2	58,8	27,9	44,3	58,3	14,2	30,6	-1,8	56,9	42,8	42,8	57,3	30,2	9,0
"-" Charges financières	2,5	-5,2	3,7	-7,9	2,4	-5,3	4,3	-11,5	2,0	-18,7	4,4	0,0	3,0	-6,2	2,8	-3,8
Revenu disponible par ETPNS	58,7	203,9	66,5	122,5	37,8	41,4	33,7	114,2	21,9	33,1	31,8	83,0	48,5	131,6	35,2	64,5

Source : Agreste - RICA 2020 - 2021

MÉTHODOLOGIE

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon RICA de 7 412 exploitations en France métropolitaine en 2021 représente 306 940 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 382 exploitations pour l'exercice comptable 2021.

Les comparaisons interannuelles sont réalisées sur un échantillon constant c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2020 et en 2021.

Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet.

Les données sont exprimées en valeur courante (non corrigées de l'inflation).

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. À l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum vingt exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « vins de qualité (AOP et IGP) », « bovins lait », « bovins viande » et « polyculture, polyélevage ».

DÉFINITIONS

Le principal indicateur économique utilisé est l'**excédent brut d'exploitation (EBE) par unités de travail annuel non salarié (UTANS)**. Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice (vendue ou stockée), augmentée des subventions et des indemnités d'assurance, diminuée des consommations intermédiaires et de toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Il se distingue du **résultat courant avant impôt (RCAI)**, jusqu'à présent indicateur central du RICA, qui se déduit de l'EBE après déduction des amortissements et des charges financières.

Conformément aux règles du RICA, les **cotisations sociales de l'exploitant** ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (EBE, RCAI...). Elles sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable. Les charges sociales de l'exploitant sont calculées sur la base des résultats des trois années précédentes, ou sur option, sur ceux de l'année précédente. De ce fait, un temps de latence s'observe entre les variations des résultats et les variations des cotisations.

I L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

I La PBS (production brute standard)

Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel.

Les coefficients de PBS, calculés en moyenne sur la période 2005 à 2009, dénommés PBS 2007, sont utilisés jusqu'en 2017 inclus. À partir de 2018, ce sont les coefficients PBS 2013 qui sont utilisés ; ils sont calculés en moyenne sur la période 2009 à 2013.

On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

I Production de l'exercice :

Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

I Subventions d'exploitation :

Elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

Pour en savoir plus :

Les derniers résultats disponibles sur le site Agreste : Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Anne-Cécile ROCHE
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2023